

Le Royaume-Uni se retire du Traité sur la charte de l'énergie

Partage international n° [428](#) - Avril 2024

Le Traité sur la charte de l'énergie (TCE), mis en place dans les années 1990 pour protéger les investisseurs en combustibles fossiles dans les économies de l'ex-Union soviétique, leur permet d'attaquer les pays en justice pour leurs politiques climatiques. Les discussions visant à réformer ce traité controversé sont au point mort, et Graham Stuart, ministre britannique de la Sécurité énergétique et de la neutralité carbone, explique ainsi le retrait du Royaume-Uni : « *Rester membre ne favoriserait pas notre transition vers une énergie plus propre et moins chère, et pourrait même pénaliser nos efforts de premier plan au niveau mondial en vue d'atteindre l'objectif net zéro.* » La protection accordée par le traité aux nouveaux

investissements prend fin un an après la date de retrait.

Des pays comme la France, l'Allemagne, la Pologne se sont déjà retirés de ce traité, et d'autres comme l'Espagne, les Pays-Bas, le Danemark, s'appêtent à le faire.

Cleodie Rickard, responsable de campagne pour L'ONG *Global Justice Now*, résume ainsi cette bonne nouvelle : « *Le TCE est désormais mourant, et seuls ceux qui profitent de la destruction de notre planète pleureront sa disparition.* »

Royaume Uni

Sources : The Guardian

Thématiques : [politique](#)

Rubrique : S.O.P. — Sauvons notre planète